

P R O G R A M M E

Lundi 31 Mars 2008

14h

Accueil, présentation de l'action et des participants.
Christel Landret, AgroParisTech - ENGREF

Après midi

Le cadre réglementaire du transfert des services publics de l'eau à un niveau intercommunal

La loi de 1999 et ses textes d'application : possibilités de fragmenter le service et ses limites ; fiscalité propre et fiscalité additionnelle. Place des E.P.C.I. par rapport aux S.I.V.U, Sivom, S.I.C.T.O.M.

Adaptations en cas de transfert de compétence vers l'intercommunalité en fonction des différents modes de gestion en présence. Les contrats en cours avec les communes et leur continuité en cas de transfert de compétences à l'intercommunalité.

Christelle PEZON, Laboratoire GEA, ENGREF

Mardi 1er avril 2008

Matin

Aspects comptables, financiers, budgétaires et fiscaux du transfert à l'intercommunalité

Evaluation du patrimoine transféré: La notion d'immobilisation : homogénéité ou disparité selon les collectivités ! Les caractéristiques des inventaires comptables. Les voies de raccordement entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable : voie par décomposition, voie par reconstitution.

La dépréciation du patrimoine : Rappel des règles d'amortissement de la M 49, L'émergence de nouvelles règles IFRS → vers une nouvelle M 49. Les difficultés d'application et les éléments de solution.

Le financement des immobilisations : Rappel : la diversité des modes de financement, la problématique politique, la problématique des financements par subventions ... renouvelables ou non renouvelables, transfert des emprunts et unité de trésorerie

Guy Prévost, Axes Audit Expertise et Conseil

Après-midi

Aspects comptables, financiers, budgétaires et fiscaux du transfert à l'intercommunalité (suite)

Les aspects fiscaux, la TVA : Rappel la diversité des régimes de base : assujettissement et non-assujettissement, la problématique de l'unité fiscale du service, modes de gestion différents dans une interco et TVA, Le transfert de TVA

La gestion des services en interco : Les prestations techniques, prestations administratives des collectivités
Du diagnostic financier à la prospective financière intercommunale : éléments de réflexion et pistes de travail... de conseil, d'appui

Guy Prévost, Axes Audit Expertise et Conseil

Mercredi 2 avril 2008

Matin

L'environnement juridique du transfert à l'intercommunalité

Les questions juridiques essentielles lors du transfert de compétences et du transfert de contrats. Cas de contentieux.

Philippe BOUCHEIX, Université d'Auvergne

Après-midi

La gestion intercommunale des services publics : étude de cas

L'exemple de la communauté urbaine de Nantes. Passage du district à la communauté urbaine : problèmes posés par l'hétérogénéité des modes de gestion des services, des échéances de contrats, des tarifs. Transferts de propriété des installations. Réorganisation des services municipaux et constitution des services intercommunaux. Bilan du fonctionnement choisi avec du recul.

M Gouriten, Communauté urbaine de Nantes

Jeudi 3 Avril 2008

Matin

Etudes de cas, retours d'expériences

Intervenant pressenti, **Service Public 2000**

12 h 00 - 12 h 30

Évaluation du stage

Christel Landret, AgroParisTech - ENGREF



RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DU STAGE

Christel LANDRET - AgroParisTech/ENGREF

tel : 04 73 44 07 05

Bulletin d'inscription à retourner à :

Centre ENGREF de Clermont-Ferrand
Formation continue
Complexe universitaire des Cézeaux
B. P. 90054
63171 Aubière
télécopie : 04 73 44 07 00

Intercommunalité et gestion des services publics de l'eau

du 31 Mars au 3 avril 2008

Nom (M., Mme, Mlle) :

Prénom :

Formation/diplôme :

Fonction :

Nom l'organisme :

Adresse de l'organisme:

.....
.....
.....

Téléphone :

Mel :

Frais d'inscription : 920 € (736 € pour les services
centraux et déconcentrés de l'Etat)

Fait àle/...../2008

Signature de l'agent

Signature de
l'autorité hiérarchique

Contexte

La mise en place des Communautés de Communes puis des Communautés d'Agglomération modifie en profondeur l'organisation territoriale des services d'eau potable et d'assainissement, traditionnellement abrités par des structures de gestion syndicales ou communales. La loi "Chevènement" de 1999 a ajouté à la palette déjà large des structures de coopération intercommunale la communauté d'agglomération.

Le processus d'intégration des services publics de l'eau au niveau communautaire soulève des difficultés liées au transfert du patrimoine (évaluation), à la gestion des hommes et des compétences et à l'harmonisation des tarifs et des modes de gestion.

Objectifs

Identifier les difficultés rencontrées lors du processus d'intégration communautaire des services d'eau et d'assainissement.

Tirer profit d'expériences réussies pour développer ou accompagner le développement de la compétence en eau ou en assainissement au niveau des communautés.

Public

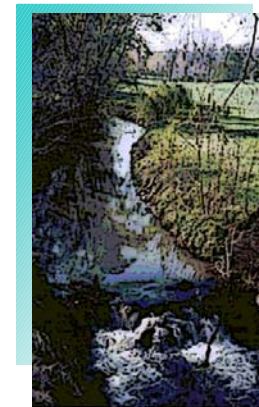
Ingénieurs et cadres techniques des collectivités territoriales et locales, des DDAF, DDE, DDASS, préfectures, bureaux d'études et des entreprises intéressées à la gestion de l'eau.

Conditions d'inscription

Lors de l'inscription, les stagiaires s'engagent à participer à la session de formation. Les désistements doivent être indiqués à l'ENGREF un mois avant le début de la session. Dans le cas contraire le paiement de 50% du montant de la session sera demandé.

FORMATION CONTINUE

Intercommunalité et gestion des services publics de l'eau



Stage du
31 mars au 3 avril 2008

Renseignements Inscriptions
Virginia Lejeune/Nathalie De Francesco
Tel : 04 73 44 07 20

Clermont-Ferrand